Nations Unies S/2008/305

Conseil de sécurité

Distr. générale
7 mai 2008
Français
Original : arabe

Lettre datée du 5 mai 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation de Nations Unies

Comme suite aux lettres précédentes que j'ai adressées au Conseil de sécurité concernant les violations persistantes par le Tchad de l'Accord de Dakar et de tous les autres accords conclus par nos deux pays, je vous écris cette fois-ci pour vous informer que le 30 avril 2008, le Gouvernement tchadien, poursuivant ses actes de déstabilisation, a fourni une aide militaire directe au Mouvement pour la justice et l'égalité au Darfour, auquel il a livré trois grands camions chargés de matériel militaire, trois citernes de carburant et trois véhicules Land Cruiser. Cette aide a été fournie de façon coordonnée par la division de transport de l'armée tchadienne à N'Djamena au dénommé Abdul Karum Tuli Quni, chef militaire du Mouvement pour la justice et l'égalité.

Les violations persistantes et systématiques par le Tchad de l'Accord de Dakar et de tous les accords signés entre les deux pays montrent clairement que ce pays est déterminé à utiliser les chefs des factions au Darfour qui ont rejeté la paix en vue d'entraver les efforts entrepris pour parvenir à un règlement politique et de compromettre l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables au Darfour.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la République du Soudan
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Abdalmahmood Abdalhaleem **Mohamad**

08-33079 (F) 080508 090508